

République Française



28, rue Zuber - B.P.7  
68170 RIXHEIM CEDEX

Tél. : 03 89 64 25 34  
Fax : 03 89 44 04 07  
www.rixheim.fr

POLICE MUNICIPALE  
police.rixheim@rixheim.fr



# ARRÊTÉ

## **Autorisation de stationnement Rue de la Navigation Commémoration patriotique « Les Fusillés »**

**70/POL/2026**

**Le Maire de la Ville de RIXHEIM,**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et L.2213-6,
- Vu** l'article R.610-5° du Code Pénal,
- Vu** le Code de la Route et notamment ses articles R.411, R.411-8, R.411-25, R417-6, en matière de circulation et stationnement sur la voie publique,
- Vu** l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24 novembre 1967,

**Considérant** qu'il convient de prendre toutes dispositions utiles pour assurer le bon déroulement de la Commémoration patriotique intitulée « Les Fusillés ».

### ARRÊTÉ

**Article 1er :**

À l'occasion de la Commémoration patriotique intitulée « Les Fusillés » ci-dessus mentionnée, le stationnement est autorisé rue de la Navigation 68170 Rixheim, au droit du n°25 jusqu'à l'aire de retournement, le dimanche 26 avril 2026 de 10h00 à 12h00.

**Article 2 :**

Ces mesures s'appliqueront le dimanche 26 avril 2026 de 10h00 à 12h00.

**Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Strasbourg ou par l'application " Télérecours citoyens " accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :**

Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rixheim,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Rixheim,
- Monsieur le Chef du Service de la Police Municipale de Rixheim,
- Monsieur le Directeur Général des Services,

P.B

- Monsieur le Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité,
- Madame la Directrice des Services Techniques, de l'Urbanisme et de l'Environnement (pour information et/ou exécution),

Fait à Rixheim le 06 mars 2026.

Pour Le Maire  
Le Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité



Patrick BOUTHERIN

Publié sur le site de la commune de Rixheim le **16 MARS 2026**